



SECTEUR
CHEMINOTS
NORD-PAS-DE-CALAIS



CTS EXPLOITATION

DCI EFFECTIFS ESCALE : Des avancées, mais pas suffisantes !

La CGT a été reçue en DCI ce 21 avril par la direction du versant nord du TER HDF. Les sujets étaient clairs : des services escales en sous-effectif chronique, sous perfusion d'intérim, ne pouvant même plus accorder les congés aux agents.

La raison ? Des budgets verrouillés, le projet JANUS, la prochaine ouverture à la concurrence, etc.

La solution ? A court terme d'abord, le figeage de poste et le rappel d'un agent en retraite à l'escale de Boulogne !

Inacceptable pour la CGT !

Ensuite, l'appel de nouveau à des intérimaires, mais également l'embauche de 2 CDI supplémentaires (Calais et Aulnoye).

Ces avancées sont à mettre au crédit de la colère des cheminots et au travail de la CGT qui œuvre depuis maintenant des mois à vos côtés sur le sujet !

Pour rappel :

- **Audience CGT Aulnoye** déposée le 21 novembre 2025
- **DCI CGT Valenciennes** déposée le 25 novembre 2025
- **Audience CGT Calais** le 11 décembre 2025 : 2 embauches en CDI ainsi que le déblocage d'une mutation vers Gare et Co.
- **DCI CGT conjointe Aulnoye et Valenciennes** le 3 février 2026
- **Audience CGT Dunkerque** déposée le 26 mars 2026
- **Interventions des RPX CGT en Comité Local, CSSCT et par les élus CGT en CSE**

Alors qu'en novembre, la direction nous annonçait un gel des embauches et mises en école d'intérimaires, c'est donc **5 régularisations en CDI d'intérimaires qui ont été arrachées par la CGT !**

Nous avons obtenu également **des places supplémentaires en école afin de combler les nombreux postes non-tenus** (salariés absents, longue maladie, etc.) Pourtant, cela ne doit pas masquer le manque de solutions à courts termes pour détendre la situation, notamment du littoral.

L'annonce des figeages de postes ou des études des tâches dites « non-essentiels » pour pallier le sous-effectif actuel est intolérable pour la CGT.

La CGT exige que chaque poste vacant au Cadre d'Organisation soit couvert par une embauche immédiate, pérenne et en CDI !

Pour la CGT, les périmètres d'intervention des agents de réserve doivent être revus afin de répondre aux besoins réels pour assurer la production et améliorer la QVT des agents, tout en permettant la couverture des nombreux postes de superviseur non tenus !

La santé physique et mentale des salariés doit être garantie par l'employeur, c'est une obligation légale !

Comment ne pas évoquer également les entretiens de recrutements et/ou de reconversions ?

Ces derniers, dorénavant « standardisés » comme la quasi-totalité de l'entreprise, répondent à l'inverse de ce pourquoi ils sont faits : trouver des salariés répondants aux critères des postes définis.

Le résultat est catastrophique !

La direction devrait s'atteler à restreindre la distance entre la réalité des postes et ces entretiens, mais c'est tout l'inverse qu'elle fait : écarter des postulants en se basant uniquement sur une simple grille de critères théoriques. Les exemples sont maintenant nombreux.

La direction doit rapidement répondre aux revendications des Cheminots qui sont à bout, sous peine de voir naître une nouvelle contestation de grande ampleur. Elle en portera la responsabilité si elle s'obstine à fermer les yeux sur les RPS grandissants et la perte de sens au travail induit par la politique menée !

BULLETIN D'ADHÉSION

Prénom _____ E-mail _____
Nom _____ Fonction _____
Adresse _____ Grade _____
Tél. _____ Position de rémunération _____
Établissement _____

J'ADHÈRE À LA CGT



Secteur CGT Cheminots

37 rue de Tournai 59000 Lille

Tél : 03 28 55 76 06 ou 221 606

Fax : 03 28 55 78 16 ou 221 816

secteur-cgt-cheminots-lille-secretaire@orange.fr

www.cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr

 secteur-lille lacgt